



PROPOSITION DE FINANCEMENT

1. Ligne budgétaire/année/n° du projet	19.06.04
2. Pays	Géorgie
3. Intitulé du projet	Réhabilitation dans la zone de conflit géorgo-abkhaze
4. Domaine d'activité	Réhabilitation
5. Budget total du projet en euros	€1 980 000
6. Participation maximale de la CE en euros et en % du coût du projet	€1 980 000 Pourcentage du total: 100%

7. Autres co-promoteurs

Le programme sera financé par la CE, la MONUG et le PNUD étant les principales agences d'exécution. En Abkhazie, notamment dans la zone de conflit où le programme sera mis en œuvre, les autorités de facto ne sont tout simplement pas en mesure de contribuer financièrement au programme.

Les recettes publiques sont quasiment inexistantes et les autorités locales manquent même d'argent pour financer les services publics (ou même leurs propres bureaux), sans parler de cofinancer une aide internationale à la réhabilitation. La situation économique et sociale déplorable dans la région et ses répercussions sur le plan humanitaire sont des motifs très sérieux justifiant la mise en place d'un programme communautaire de réhabilitation dans la zone de conflit géorgo-abkhaze.

8. Lieu des activités du projet	Zone de conflit géorgo-abkhaze, Géorgie (c'est-à-dire les districts de Gali, Ochamchira, Tkvarcheli et Zugdidi)
9. Groupes cibles compris les communautés ethniques géorgiennes, abkhazes et mingréliennes et les personnes déplacées	Habitants de la zone de conflit géorgo-abkhaze, y
10. Date de début prévue	Date de la décision de la Commission

11. Durée prévue	36 mois
12. Nom et adresse de l'organisation demandeuse	Délégation de la Commission européenne en Géorgie et en Arménie 38, rue Nino Chkheidze Street 0102 Tbilissi, Géorgie
13. Nom et titre officiel du représentant habilité de l'organisation	Torben Holtze, Chef de délégation / Adriana Longoni, Chef des opérations
14. Agences chargées de l'exécution locale	MONUG (mission d'observateurs de l'ONU en Géorgie) et PNUD (ce dernier représentant d'autres agences de l'ONU)

15. Principales activités

L'objectif clé de ce programme communautaire de réhabilitation sera d'accroître la stabilité et la sécurité grâce à des mesures de consolidation de la confiance et de la paix visant à prévenir et à résoudre les conflits intérieurs, et à des actions en faveur de la population locale touchée par le conflit géorgo-abkhaze.

La délégation de la CE en Géorgie a évalué les besoins en réhabilitation dans la zone de conflit géorgo-abkhaze, après plusieurs missions d'enquête en Abkhazie orientale et dans le district de Zugdidi, en coopération avec la MONUG (mission d'observateurs de l'ONU en Géorgie) et les agences de l'ONU présentes sur le terrain (en mars - juin 2004) et des réunions ultérieures avec la MONUG, le PNUD et d'autres agences de l'ONU. Le PNUD a également procédé à une évaluation similaire (novembre 2003 - mars 2004). Les conclusions de cette étude de faisabilité de l'ONU sont conformes aux conclusions de la délégation.

La Commission prévoit de financer un programme communautaire de réhabilitation dans la zone de conflit géorgo-abkhaze, pour un montant de 1,98 million d'euros et une durée de 36 mois, la MONUG et le PNUD (qui représente d'autres agences de l'ONU) étant les principales agences chargées de la mise en œuvre. La CE, la MONUG et le PNUD partagent des objectifs communs et peuvent tirer un bénéfice mutuel de l'association de leurs capacités de gestion opérationnelle.

Les opérations de réhabilitation seraient centrées sur les districts de Gali, Ochamchira, Tkvarcheli dans l'est de l'Abkhazie ainsi que sur le district de Zugdidi du côté géorgien de la ligne de feu afin d'aider les deux communautés ethniques, géorgienne et abkhaze.

Les actions de réhabilitation devraient porter sur les priorités suivantes:

- Électricité (districts de Gali, Ochamchira, Tkvarcheli)

Ce volet inclut les activités de remise en état du réseau local d'électricité qui couvre Gali et sera étendu à Ochamchira et Tkvarcheli. La remise en état du réseau d'électricité à Gali favoriserait également l'approvisionnement en électricité dans le district de Zugdidi. Formation et gestion devraient être intégrées aux opérations de réhabilitation afin de développer les capacités techniques et de gestion des effectifs du secteur de l'électricité.

Ces activités communautaires seront reliées au principal projet en cours de la CE portant sur la réhabilitation de la centrale hydro-électrique et du barrage-voûte d'Enguri.

- Services de santé publique et services de base (districts de Gali, Ochamchira, Tkvarcheli et Zugdidi)

Ce volet inclut la réhabilitation de quatre hôpitaux locaux à Ochamchira, Tkvarcheli, Gali et Zugdidi. Par une action au niveau régional, le soutien de la CE viendrait compléter les activités de la MONUG centrées sur les villages et permettrait de créer la base nécessaire à un réseau local de services de santé. Une aide en faveur des services ambulatoires et des dispensaires pourrait également être envisagée.

La santé publique dépend directement des services de base tels que l'assainissement et la gestion de l'eau. Il est donc prévu d'associer les activités sanitaires susmentionnées à la remise en état du système d'assainissement et de gestion de l'eau.

Ces opérations devraient également couvrir les activités sanitaires préventives ainsi que la formation et la gestion afin de développer les capacités techniques et de gestion du personnel médical et des administrateurs publics locaux en charge des services de santé publique et des services de base.

- Développement local agricole (districts de Gali, Ochamchira, Tkvarcheli et Zugdidi)

L'économie locale en Abkhazie s'est effondrée, notamment dans le district de Gali. La production agricole, principale source de revenu de la population locale, a chuté de 90%, avec une disparition progressive de la capacité humaine et de l'expérience dans l'agriculture. La plupart des agriculteurs de la région ne font que subsister. Afin d'aider les communautés abkhaze et géorgienne, ce volet inclut des projets de développement agricole à petite échelle au niveau local dans les districts de Gali, Tkvarcheli et Ochamchira ainsi que dans le district de Zugdidi.

Les activités de réhabilitation envisagées seront entreprises avec la participation des autorités locales et de la société civile.

La Commission prévoit de conclure deux accords de subventions avec la MONUG et le PNUD (ce dernier représentant également d'autres agences de l'ONU) précisant que la MONUG et le PNUD opèrent en tant qu'agences d'exécution du programme communautaire de réhabilitation, au titre de l'accord-cadre CE-ONU.

La visibilité de l'UE est un aspect politique important du programme dans la mesure où la transmission des valeurs de l'UE est intégrée aux mesures de réhabilitation et de consolidation de la confiance dans la zone de conflit géorgo-abkhaze.

Comme convenu avec le représentant spécial de l'UE, un mécanisme de pilotage adéquat sera mis au point afin de garantir une coordination et un suivi étroits de l'exécution du programme.

16. Coopération antérieure avec la principale organisation Oui (PNUD)

17. Département et fonctionnaire responsable AIDCO A01 / Xavier Nuttin